

La Lettre du Maire



Ville de Périgny

www.perigny.fr

N°6 • AVRIL 2010

Chers ami(e)s

Pour ouvrir cette lettre, aucune autre pensée ne s'impose à moi que celle de la tempête du 28 février. La veille, nous en pressentions déjà la violence par la nature des alertes. Nous avons annulé les manifestations de la soirée sur la commune et informé le maximum de personnes.

Notre patrimoine communal a peu souffert : chute de deux gros arbres déjà fragilisés dans le parc de la mairie, une partie de faux plafond à l'école de Rompsay, quelques clôtures et tuiles ici ou là. **Rien de comparable avec la catastrophe et les drames humains qui ont frappé les communes de notre littoral.** La communauté d'agglomération est elle-même durement touchée dans ses équipements de première importance (station d'épuration des eaux usées, usine d'incinération des déchets, bâtiments économiques, médiathèque, La Coursive) et ses voiries.

La solidarité de Périgny, de sa population et de ses services s'est exprimée dès le matin du dimanche. Toute notre attention et notre soutien se sont tournés **vers les communes les plus éprouvées.** J'ai préféré, avec le concours de nos agents, que l'herbe de nos pelouses reste haute mais que nos concitoyens du littoral soient débarrassés au plus tôt de la vase et des moisissures.

Ainsi, le lundi 1^{er} mars, nos services étaient mis à disposition sur appel. Depuis, notre solidarité ne se dément pas. Elle est durable.

Nous avons relogé sur la commune des familles sinistrées et démunies de Charron. Nous vous avons demandé de déposer en mairie des listes de dons possibles plutôt que de stocker des produits inutiles : ces listes ont été proposées aux familles.

Je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont immédiatement proposé leur énergie et leur aide matérielle. Nous sommes loin d'avoir tout utilisé tant la solidarité fut importante.

Il nous faut maintenant dépasser le syndrome du rescapé et parler d'avenir. Sur notre commune, **le dossier du centre ville** comprenant la place centrale et celui de l'hôtel de ville sont deux chantiers importants de notre mandat.

La mise en route de ces dossiers a été approuvée à l'unanimité du conseil municipal. Ces réalisations feront l'objet d'investissements concourant à la dynamique dont notre territoire a grand besoin.

Nous devons, ensemble, **repenser le centre bourg** en réalisant la conjugaison délicate mais possible de tous les intérêts qui devront converger vers un seul objectif : une place et un secteur central attirant et convivial.

Sans la dynamique d'un nouveau projet, je crains que la vitalité économique et commerciale de notre cœur de ville s'essouffle au moment où l'urbanisation est relancée.

Les études vont alimenter le travail des services, des élus et mobiliser la concertation, l'attention et la participation de tous, pour de nombreux mois à venir.

Tournez, svp

Suite

*Le centre ville fait l'objet d'une analyse urbaine pour nous aider à considérer **plusieurs hypothèses d'améliorations et d'animations du centre bourg, entre sécurité des liaisons et cheminements, commerces, urbanisme et flux partagés.***

L'hôtel de ville, installé dans le château de Coureilles depuis 1971 n'est plus adapté aux services que la collectivité doit rendre à la population. Toujours envisagé mais toujours repoussé, nous nous devons de prioriser ce dossier face à l'urgence d'intervenir sur la sécurité (plancher, huisseries, chauffage électrique, accessibilité) et l'amélioration de la confidentialité, de l'ergonomie et de l'environnement du travail.

Je suis convaincu que de meilleures conditions et d'organisation du travail vous offriront un service amélioré et plus efficace encore.

Dans l'enveloppe patrimoniale existante, les interventions se dérouleront par étapes, avec le souci de ne jamais rompre le service aux usagers et la réponse aux événements familiaux.

Nous en sommes au stade du choix des équipes d'architectes qui nous accompagneront sur plusieurs années.

Notre ville et le football club de Périgny ont accueilli du 26 au 31 mars une manifestation internationale de haut niveau avec la phase finale des championnats d'Europe des 17 ans. Ces cinq jours de bouillonnement et d'échange avec la Turquie, la Norvège, le Pays de Galles et l'équipe de France marqueront notre histoire sportive et associative déjà très riche.

Je voudrais remercier par ces quelques mots les nombreux bénévoles et nos services municipaux qui ont contribué à l'exceptionnelle tenue de cette fête Européenne de la jeunesse.

La tempête ne sera jamais oubliée. Mais avec le printemps, les perspectives que nous construisons ensemble, et avec cette dernière note de jeunesse, sourions et préparons l'avenir.

*Cordialement
Guy Denier*

Le respect du vivre ensemble

Je m'attendais à quelques retours de nos concitoyens « victimes de la mauvaise conduite » de notre police municipale, désormais plus active dans ses interventions.

Je n'ai pas été déçu. Mais je note surtout, et avec une réelle satisfaction, une nette amélioration de la sécurité aux abords de nos écoles, que **l'indélicatesse et le nombre de stationnements provoquant un réel danger diminuent**. Et je sais aussi qu'un bon nombre de situations et de comportements abusifs font l'objet de remarques de nos agents. **N'est-ce pas là l'essentiel !** Nos policiers sont présents aujourd'hui et je sais qu'ils font preuve de nuances. Ne perdons pas notre temps pour de veines indulgences.

**Fête européenne des voisins
Vendredi 28 mai 2010
PENSEZ-Y !**



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Maquette : Hélène Houy - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941

AVRIL 2010

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr

Hôtel de Ville - Rue du Château

B.P. 79 - 17181 Périgny cedex

Tel : 05 46 44 16 22

Fax : 05 46 44 98 69

Email : mairie@ville-perigny.fr

PEFC/10-31-1240
FCBA/08-00890



PEFC IMPRIM'VERT®